



Commission Régionale Féminine

SAISON 2021 / 2022

PROCÈS-VERBAL N°36

Réunion restreinte du mardi 29 mars 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – Seniors Féminine

Rappel calendrier des tours :

1/4 de Finale : samedi 16 avril 2022

1/2 Finales : samedi 07 mai 2022

Finale : samedi 11 juin 2022

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales effectué le mardi 29/03/2022 au siège du Crédit Mutuel en présence des clubs

1/4 de Finale :

Les matchs sont à jouer le samedi 16/04/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

	N° Match	Equipe recevante	C/	Equipe visiteuse
Match n°1	24487337	ST DENIS RC 1	C/	FLEURY 91 FC 2
Match n°2	24487338	SARCELLES AAS 1	C/	PARIS CA 1
Match n°3	24487339	PARIS FC 2	C/	VAUX LE PENIL ROCHETTE 1
Match n°4	24487340	P.U.C 1	C/	ST MAUR F. FEM VGA 1

24487370 P.U.C. 1 / ST MAUR F. FEM VGA 1

Ce match se déroulera le mercredi 13/04/2022 à 20h00, l'équipe de ST MAUR F. FEM VGA ayant une rencontre de championnat de France de D2 le dimanche 17/04/2022.

1/2 Finales :

Les matchs sont à jouer le samedi 07/05/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

Vainqueur match n°3 / Vainqueur match n°1 à jouer le samedi 07 mai 2022

Vainqueur match n°4 / Vainqueur match n°2 à jouer le samedi 07 mai 2022 ou le mercredi 11 mai 2022 à 20h00 si l'équipe de ST MAUR F. FEM VGA est qualifiée pour les 1/2 Finales.

CHAMPIONNAT REGIONAL – Seniors Féminine**Régional 1****23385336 PARIS CA 1 / ES 16^{ème} 1 du 02/04/2022**

Ce match se déroulera au stade de la Plaine à 17h00.

Accord des 2 clubs.

Accor de la Commission.

23385252 PARIS CA 1 / PUC 1 du 11/12/2021

La Commission,

Pris connaissance du courriel du PUC indiquant une erreur dans la saisie des remplacements sur la FMI et de la participation des joueuses,

Pris connaissance du courriel de l'arbitre officiel confirmant cette information.

Par ces motifs,

Apporte le rectificatif suivant par rapport aux informations renseignées sur la Feuille de Match Informatique :

- La joueuse n°13 PETIOT Maeva a bien participé à la rencontre (contrairement à la mention renseignée sur la FMI « n'a pas participé »).
- La joueuse n°13 PETIOT Maeva a remplacé la joueuse n°5 VIGNIER Valentine à la 33^{ème} minute de jeu.

PARIS CA - 500221

La Commission,

Considérant que l'équipe Seniors féminine 1 du club évolue pour ses rencontres à domicile au complexe Sportif Didot, Considérant qu'un mouvement social à répétition perdure sur cette installation sportive ce qui a engendré des fermetures les samedi 19 et 26 mars 2022,

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la Compétition,

Par ces motifs,

Invite le club du CA PARIS a proposé un autre terrain pour toutes ses prochaines rencontres à domicile

Match concerné :

23385291 PARIS CA 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 21/05/2022

Régional 2**23384845 PARIS CA 2 / MONTIGNY LE BTX AS 1 du 26/03/2022**

La Commission,

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre.

Considérant que le match n'a pas pu se dérouler en raison d'un mouvement social ne permettant pas l'accès aux installations.

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 16/04/2022.

De plus, la Commission,

Considérant que le complexe Didot est l'objet d'un mouvement social à répétition,

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la Compétition,

Par ces motifs,

Invite le club du CA PARIS a proposé un autre terrain pour toutes ses prochaines rencontres à domicile.

Match concerné :

23384869 PARIS CA 2 / CARRIERE SUR SEINE US 1 du 14/05/2022

Copie de la présente décision aux Districts Parisien et des Yvelines de football.

Régional 3

Poule A

23384978 PARIS ALESIA 1 / WISSOUS FC 1 du 26/03/2022

Lecture de la FMI et du rapport de l'Arbitre officiel.

La Commission enregistre le forfait non avisé de PARIS ALESIA.

3^{ème} forfait entraînant le forfait général de l'équipe en championnat.

23384979 FLEURY 91 FC 3 / AB ST DENIS 1 du 26/03/2022 reporté au 16/04/2022

La Commission prend connaissance du courriel d'AB ST DENIS mais ne peut pas répondre favorablement à la demande du club sur la date du report.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule B - 23385110 STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 / SARCELLES AAS 2 du 26/03/2022

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U18F

Rappel calendrier des tours :

1/4 de Finale : samedi 16 avril 2022

1/2 Finales : samedi 07 mai 2022

Finale : samedi 11 juin 2022

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales effectué le mardi 29/03/2022 au siège du Crédit Mutuel en présence des clubs

1/4 de Finale :

Les matchs sont à jouer le samedi 16/04/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

	N° Match	Equipe recevante	C/	Equipe visiteuse
Match n°1	24487341	PARIS FC 4	C/	PARIS FC 2
Match n°2	24487342	RED STAR F.C 1 OU ST DENIS RC 1	C/	FLEURY 91 FC 1
Match n°3	24487344	RUEIL MALMAISON FC 1	C/	ST MAUR F. FEM VGA 1
Match n°4	24487345	MANTOIS 78 FC 1	C/	BOISSY SS/ ST YON 1

1/2 Finales :

Les matchs sont à jouer le samedi 07/05/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

Vainqueur match n°3 / Vainqueur match n°2

Vainqueur match n°4 / Vainqueur match n°1

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F – PHASE 2**Niveau 1****23387038 FRANCONVILLE FC 1 / VGA ST MAUR FF 1 du 14/05/2022**

Demande de FRANCONVILLE FC pour avancer le match au 16/04/2022 (motif : installations non disponibles).
La Commission demande à FRANCONVILLE FC de bien vouloir faire parvenir une attestation d'indisponibilité.
Dès réception, le match sera avancé au samedi 23/04/2022 (le 16/04/2022, l'équipe de la VGA ST MAUR étant engagé en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf).

Niveau 3**Poule C****23387422 BEZONS USO / IGNY AFC du 09/04/2022.****Rappel:**

Le club de BEZONS USO doit fournir un terrain de repli en dehors de la ville BEZONS avec attestation de mise à disposition des installations conformément à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 19/01/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe U18F de BEZONS U.S.O. à compter du 21/02/2022.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

2^{ème} et dernier rappel :

Niveau 3 – poule C – 23387429 IGNY AFC 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 19/03/2022

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U15F**Rappel calendrier des tours :**

1/4 de Finale : samedi 16 avril 2022

1/2 Finales : samedi 07 mai 2022

Finale : samedi 11 juin 2022

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales effectué le mardi 29/03/2022 au siège du Crédit Mutuel en présence des clubs**1/4 de Finale :**

Les matchs sont à jouer le samedi 16/04/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

	N° Match	Equipe recevante	C/	Equipe visiteuse
Match n°1	24487350	PARIS FC 2	C/	PARIS FC 1
Match n°2	24487351	AVENIR SPORTIF ORLY 1	C/	FLEURY 91 FC 1
Match n°3	24487352	ERAGNY FC 1	C/	PARIS ST GERMAIN FC 1
Match n°4	24487353	SARCELLES AAS 1	C/	ST MAUR F. FEM VGA 1

1/2 Finales :

Les matchs sont à jouer le samedi 07/05/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

Vainqueur match n°1 / Vainqueur match n°2

Vainqueur match n°3 / Vainqueur match n°4

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F – PHASE 2**Niveau 2****Poule B****23386732 SAINT BRICE FC 1 / GPSO ISSY 92 1 du 02/04/2022**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 04/06/2022 (motif : Accord des 2 clubs).

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande et précise que les demandes de report font l'objet de l'étude des motifs de report.

23386758 FRANCONVILLE FC 1 / VILLEPREUX FC 1 du 14/05/2022

Demande de FRANCONVILLE FC pour avancer le match au 16/04/2022 (motif : installations non disponibles).

La Commission demande à FRANCONVILLE FC de bien vouloir faire parvenir une attestation d'indisponibilité.

Dès réception, le match sera avancé au samedi 23/04/2022.

Niveau 3**Poule C****23386912 BEZONS USO 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 19/03/2022**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de BEZONS USO, en date du 23/03/2022, accompagné d'un courrier de la Mairie indiquant que les installations sont fermées les 19 et 20 mars 2022,

Considérant que le match n'a pas eu lieu,

Considérant que le match n'a pas été reporté à l'avance en raison de l'absence de transmission du courrier de la Mairie avant le match,

Considérant que les 2 équipes auraient donc dû se présenter sur place et remplir une feuille de match,

Par ces motifs,

Demande au club de BEZONS USO de transmettre la feuille de match et au club de CERGY PONTOISE F.C. des informations sur leur présence à ce match.